

Règlement du prix de thèse « Pierre-Louis Michel »

Avec le soutien de Medtronic

Année 2023

- Prix proposé par le Groupe Valvulopathies de la Société Française de Cardiologie (SFC)
- Un dossier retenu
- Montant de la dotation : 3 500 €
- Dossier de candidature à envoyer par mail à : prix-bourses@sfc cardio.fr

| | |
|--|--|
| Date limite de dépôt des candidatures | |
| Les dossiers en retards et/ou incomplets ne seront pas pris en considération | 08 décembre de l'année en cours |
| Composition du jury | Novembre de l'année en cours |
| Désignation du lauréat | 20 décembre de l'année en cours |
| Remise officielle | Janvier de l'année suivante lors des JESFC |

Règlement

Article 1 : Thème et nature du projet

Afin d'encourager la qualité des travaux et des thèses de médecine, la Société Française de Cardiologie (SFC) a créé des prix de thèse pour récompenser les meilleures recherches dans les différents domaines de la spécialité.

Article 2 : Dotation

La dotation de 3 500 € sera versée en une fois lors des Journées Européennes de la SFC (JESFC) qui auront lieu du 17 au 19 janvier 2024 à Paris. Ce montant pourra être versé directement au lauréat.

Article 3 : Conditions de candidature

Les conditions suivantes doivent impérativement être réunies pour être autorisé(e) à concourir :

- Thèse de médecine soutenue dans les deux années précédant la candidature
- Sujet de thèse se rapportant à la cardiologie
- Être membre du Groupe Valvulopathies

Article 4 : Engagement du lauréat

En acceptant le prix, le lauréat s'engage à :

- Être à jour de sa cotisation SFC ;
- Venir personnellement à la cérémonie de remise des Prix & Bourses de la SFC qui se déroule lors des JESFC ;
- Présenter son travail dans l'un des congrès de la SFC, en sachant qu'il pourra être analysé pour publication dans « *Archives of Cardiovascular Diseases* » ;
- Faire mention de l'origine du prix dans les publications issues du travail récompensé ;
- Se désister du prix s'il reçoit un autre prix de la SFC ou tout autre financement privé sur le même sujet.

Article 5 : Dossier de candidature

Le dossier disponible sur www.sfcardio.fr comprend :

- Une demande de candidature en français,
- Un curriculum vitae en une page maximum,
- Un résumé de la thèse en une page maximum,
- Un exposé de la thèse en 10 pages maximum,
- La thèse dans son intégralité.



Il est adressé à la SFC par e-mail à prix-bourses@sfcadio.fr avant le 08 décembre de l'année en cours. Les dossiers en retard et/ou incomplets ne seront pas évalués.

Article 6 : Jury

- Il est disciplinaire, indépendant et souverain.
- Il est composé de cinq membres dont un Président.
- Le Bureau de la SFC veille à l'absence de lien entre les membres du jury et les candidats ayant déposé le dossier.
- La composition du jury est approuvée par la SFC au plus tard le 15 novembre de l'année en cours.
- L'élection du lauréat est promulguée au plus tard le 20 décembre de l'année en cours, soit un mois avant la remise officielle lors des JESFC.

